

<p>Conseil de l'Ecole Doctorale TESC</p> <p>du mercredi 20 novembre 2019 en E111 de 9 h à 13 heures</p>

15 présents (voire liste d'émarginement)

❖ **Problèmes concernant les inscriptions**

Rappel de la nécessité de rendre un dossier complet à l'Ecole Doctorale.
Différent fonctionnement selon les laboratoires.
Pb avec le LRA : venant des 2 validations pédagogiques actuelles.
Rappel du circuit : 1 ère étape : le doctorant s'inscrit en premier lieu à l'Ecole d'Architecture et souvent notamment en 3 ème année, le doctorant arrive à l'ED sans dossier Ut2J, sans comité de suivi
Proposition : attendre la validation de l'ED TESC avant l'inscription à l'Ecole d'Architecture. Envoi d'un courrier au Directeur de l'Ecole de la Directrice co-signé par l'ED TESC et de la VP CR, afin de lui notifier les dysfonctionnements et de l'alerter sur les dossiers tardifs, incomplets, amenant à une décision de mise en abandon.

❖ **Rappels concernant le statut du Doctorant : Thèses à temps plein / thèses à temps partiel**

Temps complet : si financement dédié à la thèse (bourse gouvernement, CIFRE, CDU) seuil fixé à 800 euros (seuil contesté par les représentants des doctorants)
Afin d'éviter toute erreur sur le déclaratif de thèse Temps plein/ Temps partiel, il est décidé et approuvé de demander de joindre l'attestation du financement chaque année à l'inscription.

❖ **Les commissions des thèses : le point par laboratoire**

La directrice de l'ED signifie avoir du mal à avoir un retour sur ce point.

Les laboratoires requièrent un bilan sur cette nouvelle pratique et des consignes car il est difficile de les mettre en place et de les assurer au sein des Laboratoires. Frein au sein des Laboratoires.

Le Laboratoire *Framespa* a supprimé la commission des thèses dans le règlement intérieur.

Le Laboratoire *LISST* expose son expérience de juin qui a été mis en place pour la première fois, cela a été un moment au final collégial.

Le *LEREPS* est à la 3^{ème} année de mise en place de cette commission de thèse et expose tous les bénéficiaires sur l'évaluation de l'état d'avancement des thèses, mais aussi sur le fait d'éviter les inscriptions de 1^{ère} année de personne au final inconnue ..., c'est aussi une manière pour la Direction de Laboratoire d'avoir un regard sur tous les dossiers qu'il aura à signer et l'évolution des thèses en cours.

PHL ne l'a pas encore mise en place.

La commission des thèses est importante à 2 niveaux : au moment des inscriptions mais aussi au moment de la campagne CDU (pré-sélection dans les Laboratoires).

De la sorte, pourra être connu le nombre de personnes encadrées par chaque enseignant. 6 thèses au maximum pour rappel.

- ❖ **Suite à une discussion, il est demandé par les Laboratoires, une liste des personnes non- venues à la journée de la Rentrée.**
- ❖ **Il est proposé par la Direction de l'ED de faire des réunions par année de thèse, ces réunions seront programmées pour le début d'année 2020. Elles ne seront pas obligatoires.**

Ces réunions pourront être groupées avec la journée d'Etudes des doctorants le lendemain.

- ❖ **Lecture et modification du Règlement Intérieur proposé par la Direction de l'ED TESC (voir pièce jointe)**
Il sera adopté lors du prochain Conseil d'ED dont la date sera fixée par un Doodle prochain et qui devrait avoir lieu mi-décembre.
- ❖ **Dérogations (fin)**
1 dossier de demande de césure reçu sans lettre de soutien de la Direction de thèse étudié et mis en suspens
- ❖ **Point concernant le problème des personnalités extérieures reporté pour le prochain Conseil**
La composition du Conseil de l'ED est incomplète, il manque 2 personnalités extérieures et 3 partenaires socio-économiques, un appel à proposition est fait.

- ❖ **Bilan des CDU 2019 : point reporté au prochain Conseil de l'ED**
- ❖ **Questions diverses**
Interrogation des élus doctorants sur la constitution du panel des doctorants pour la prochaine visite HCERES. Ils vont s'inspirer de l'organisation des doctorants Allph@.

La séance prend fin à 13 h.